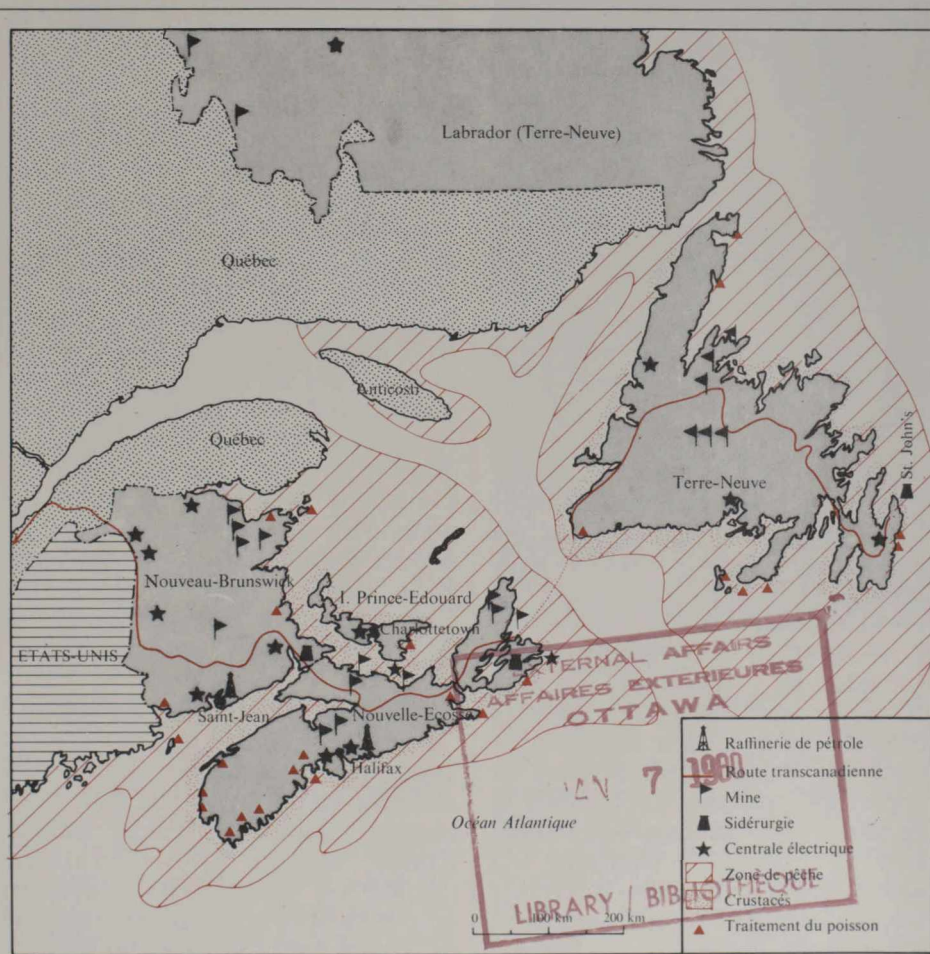


L'avenir économique de la région de l'Atlantique

Des provinces qui pourraient devenir le centre canadien des activités industrielles liées à la mer.

Quatre provinces canadiennes - la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Edouard, Terre-Neuve — constituent la «région de l'Atlantique», région profondément marquée par tout ce qui touche la mer (1). Lorsque le Canada s'est agrandi des quatre provinces de l'ouest, immenses et neuves, le centre des opérations commerciales et industrielles s'est établi dans le couloir Montréal-Toronto, ce qui a sans aucun doute infléchi l'évolution historique du Canada. L'ensemble des quatre provinces de l'Atlantique ne représente aujourd'hui que 5,5 % du territoire canadien. La population compte, avec 2,2 millions d'habitants, pour 9,5 % de la population totale du pays (23,3 millions d'habitants). Elle est à très forte majorité anglophone : il n'y a que 0,5 % de francophones à Terre-Neuve, 5,5 % dans l'Île-du-Prince-Edouard, 4,4 % en Nouvelle-Ecosse. Seul le Nouveau-Brunswick, avec 222 700 habitants de langue maternelle française, possède une forte minorité francophone (32,9 %). Dans sa composition, la population des quatre provinces, les plus anciennement peuplées du Canada avec l'Ontario et le Québec, a peu varié depuis cent ans. Elle a été réduite en valeur relative par l'émigration, mais non modifiée par une immigration qui ne l'a guère touchée.

En raison de l'éloignement des marchés continentaux et du déclin du commerce maritime orienté vers l'Europe, la région ne s'est pas développée au même rythme que les autres, malgré les efforts faits pour réduire les disparités régionales. Bien qu'en pourcentage le revenu moyen par personne soit passé, dans les quatre provinces, de 69,4 % (en 1970) à 72,7 % (en 1977) de la moyenne canadienne, cette amélioration relative (qui laisse encore le niveau de vie des habitants loin derrière celui des



autres Canadiens) a été due pour une large part aux «paiements de transfert» que le gouvernement fédéral a effectués aux particuliers (2). Les gouvernements des quatre provinces ont aussi compté davantage sur les transferts, de sorte que le taux de dépendance de la région à cet égard était de 26,4 % en 1976, soit près de trois fois le taux de dépendance des autres provinces.

Le retard de la région de l'Atlantique est d'autant plus préoccupant que les autres écarts qui permettent de mesurer les disparités économiques régionales se sont, eux aussi, élargis au cours de la présente décennie. De 1970 à 1977, le taux de chô-

mage a augmenté plus rapidement que dans le reste du pays, atteignant 12,7 % en 1977 (contre 7,7 % dans les autres provinces prises ensemble); l'emploi s'est moins accru et la part de la région dans l'emploi total au Canada a un peu baissé. Le taux des investissements n'a augmenté que de la moitié du taux national et la part

1. Les trois premières provinces sont traditionnellement appelées «maritimes». Avec Terre-Neuve, entrée dans la confédération canadienne en 1949, elles constituent les provinces «de l'Atlantique».

2. Les crédits dont dispose le gouvernement fédéral provenant des impôts et taxes payés par tous les Canadiens, les versements que ce gouvernement fait à une province ou à ses habitants constituent une «redistribution».